

Amelle
to holdy
R

Le Devoir - Monday, March 24, 1975

Discussions exploratoires sur la constitution

NICOLET (Le Devoir) — Le premier ministre, M. Bourassa, a déclaré hier que son gouvernement est disposé à rouvrir le dossier de la révision constitutionnelle bien qu'il n'y voit, quant à lui, aucune urgence particulière.

Au cours d'une conférence de presse qu'il donnait à la suite d'un congrès régional de son Parti, M. Bourassa a fait savoir que des discussions exploratoires seront bientôt engagées entre M. Julien Chouinard, secrétaire du Conseil exécutif, et son homologue fédéral, M. Gordon Robertson, discussions, a-t-il tenu à préciser, qui n'engagent pas le gouvernement.

C'est en fonction de la position traditionnelle du Québec, a encore dit le premier ministre, que le gouvernement reprendra l'étude du projet de rapatriement de la Constitution, assorti d'une formule d'amendement. Dans cette perspective, M. Bourassa a indiqué que le Québec, avant de consentir au rapatriement, voudra s'assurer que la formule d'amendement soit conçue de telle sorte que le Québec obtienne un statut particulier. Dans la mesure où son gouvernement aurait acquis l'assurance qu'une nouvelle conférence constitutionnelle aboutirait à des résultats satisfaisants, a dit M. Bourassa, le Québec consentirait à s'y rendre. Car des échecs comme celui de la conférence de Victoria (1971) sur le rapatriement et la formule d'amendement, a-t-il souligné, ne servent ni le Québec, ni l'unité canadienne, ni le fédéralisme.

On croit savoir que le gouvernement fédéral a entrepris récemment de nouvelles démarches auprès du Québec afin d'amener M. Bourassa à reprendre avec Ottawa et les autres provinces l'étude du dossier constitutionnel qu'aucun gouvernement n'avait encore pris l'initiative de rouvrir depuis le retentissant échec de 1971.